

## LANGUE ET NATION

Les langues constituent plus que jamais l'un des fondements de la nation, jusqu'à susciter encore aujourd'hui des définitions aussi absolues que : « Ma nation, c'est ma langue » que vous pouvez entendre aujourd'hui aussi bien en Flandre belge qu'en Catalogne au sud des Pyrénées.

Et la plupart des états, quelle que soit leur structure, centralisée comme la France, ou laissant place à des pouvoirs régionaux autonomes, comme l'Espagne, affirment dans les premiers articles de leur constitution la primauté d'une langue, ciment de la Nation ; en France la langue de la République c'est le français, en Espagne tous les citoyens ont le devoir de connaître la langue espagnole, langue de l'état. Mais cette affirmation de principe ne réussit pas à occulter des rapports soit ambigus- en France- soit terriblement conflictuels-en Espagne- avec les autres langues parlées sur le territoire de ces deux états. C'est pourquoi je me propose aujourd'hui d'étudier ces rapports à partir de l'exemple de la langue catalane au nord et au sud des Pyrénées dans une perspective historique.

Qu'est-ce que le catalan ? Le catalan, langue née au Moyen Age de la décomposition du latin. Orale d'abord, écrite à partir du XIIème siècle.

Pour les linguistes elle se rattache soit au rameau des langues ibéro-romanes, comme le castillan, soit au rameau des langues d'oc comme l'occitan. Ce serait donc la plus méridionale des langues d'oc. Au XIXème siècle, les intellectuels catalans du sud n'avaient aucun doute et parlaient de leur belle langue « limousine ». Ils avaient bien raison, car la langue la plus proche du catalan est bien l'occitan. Voyez quelle difficulté ont les français quand ils cherchent à apprendre le catalan en passant par le castillan.

Extension : les comtés du Nord (Roussillon et Cerdagne), Andorre, Catalogne, frange d'Aragon puis à partir du XIII<sup>ème</sup> siècle conquêtes des Baléares, du Pays valencien où la langue s'installe. Ajoutons-y la ville de l'Alguer en Sardaigne. À noter l'exception roussillonnaise, seul pays de langue catalane au nord des Pyrénées, une anomalie linguistique que personne n'a réussi à expliquer par l'histoire. La langue basque elle aussi s'étend au nord et au sud de la chaîne de montagnes.

Pour cet ensemble la langue est parlée par tous les habitants et utilisée à l'écrit dans tous les domaines (littérature, droit, institutions) jusqu'à l'époque moderne, même après l'entrée du royaume d'Aragon dans le giron des rois catholiques à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle. C'est la situation au début du XVII<sup>ème</sup> siècle.

Au XVII<sup>ème</sup> cet ensemble va être amputé des comtés du Nord (Roussillon, Cerdagne) par le traité des Pyrénées de 1659 qui consacre l'annexion par la force au royaume de France. Désormais les pays de langue catalane dépendent de deux états, la France au Nord et l'Espagne au sud.

Que se passe-t-il au Nord ? Le traité garantissait aux habitants l'usage de la langue de leur choix. Mais la monarchie française qui avait d'abord considéré l'annexion comme provisoire et son occupation comme une garantie, voire une monnaie d'échange, va s'installer et s'engager dans un processus d'assimilation : il faut désormais que le français s'impose et le décret de 1700 interdit l'usage du catalan dans les actes officiels. Comme le dit Bourdieu, le nationalisme français triomphant reproduit le processus d'unification. Les langues régionales, privées de reconnaissance officielle sont reléguées peu à peu au rang de patois.

Désormais, l'assimilation de ce petit territoire est en marche. Elle sera longue et incertaine, parsemée de résistances jusque pendant la Révolution française : contrebande, miquelets, émigration. On se sent encore complètement catalans au Nord pendant la Révolution et l'Empire.

Au XIXème, le désir de prestige et de promotion sociale de la bourgeoisie jouent en faveur du français : c'est la « trahison » des élites. Mais la langue reste bien enracinée dans les campagnes surtout.

Les lois scolaires de la troisième République – Jules Ferry-, toutefois, portent le français à la connaissance de tous. Le catalan se réduit à un usage essentiellement oral et s'appauvrit.

La première guerre mondiale consacre enfin le sentiment national français en Roussillon, les habitants se sentent désormais français. En témoignent les hommages aux morts, les monuments aux morts. Le Roussillon a payé le prix du sang à la Nation. Il y a eu très peu de désertions.

**Désormais, nous sommes français et au sud des Pyrénées, ils sont espagnols.**

Si dans les premières années du siècle, globalement jusqu'à la grande guerre, les curés cerdans prêchent encore en catalan et se forment à Urgell, ce n'est qu'une exception qui ne dure pas.

La langue catalane se maintient tant bien que mal comme langue de communication orale jusque dans les années 70 du XXème siècle.

Elle est un peu régénérée par les apports de catalans du sud au moment de la Retirada des républicains chassés par l'armée franquiste en 1939.

Certes les conseils municipaux dans les villages se tenaient encore en catalan il y a 50 ans: exemple de mon père. Mais aujourd'hui, ce n'est plus possible, sinon on est hors-la-loi....Des exemples récents le confirment.

Mais bientôt deux phénomènes vont porter à la langue un coup fatal :

- les nouveaux moyens audio-visuels, la télévision surtout, vont faire leur effet : la transmission intergénérationnelle de la langue s'interrompt. En deux générations on arrive à une situation, qui fait du catalan une langue minoritaire, dévaluée et qui n'est pas protégée par l'état français.

Si on y ajoute une émigration intérieure française ininterrompue, on a la situation actuelle. Aujourd'hui on n'a pas besoin de parler catalan pour vivre à Perpignan et même dans la plupart des villages du Roussillon.

Qui parle catalan aujourd'hui et quel catalan dans le Département ?

Selon l'enquête de 2015 menée par le Département et la Généralité de Catalogne :

Pour 90 % le français est la langue maternelle.

61 % déclarent comprendre le catalan, 35 % savoir le parler, 39 % savoir le lire, 14 % savoir l'écrire.

Et surtout, 5 % à peine l'ont comme langue d'usage habituel.

Et parmi eux :

a) les communautés gitanes, présentes en Catalogne depuis la fin du XVème siècle. La grande « tribu » gitane catalane très présente de la Catalogne au Languedoc. Chez nous, Perpignan Saint Jacques, Le

Vernet, Millas, Prades et Estagel et plus de 160 communautés en France. Toutes se disent catalanes.

Je rappelle, en Languedoc trois légendes : le guitariste montpelliérain de Figuerolles Manitas de Plata, le boxeur de Pèzenas Hippolyte Annex ou les Gipsy kings d'Arles sur Rhône.

b) ainsi que les gens âgés d'origine rurale, plus de Cerdagne, du Haut Vallespir et du Haut Conflent que du Roussillon, qui peuplent aujourd'hui les maisons de retraite. Ces deux groupes parlent des dialectes éloignés du catalan standard du sud, et passent généralement au français avec les plus jeunes ou les inconnus. Ils ont quelquefois honte de leur mauvais catalan, ne se reconnaissent pas dans la langue du sud, mais conservent des expressions qu'ils ont entendues de leurs parents et de leurs grands-parents surtout.

Donc le catalan est en perdition et en danger de disparaître avec la génération des 80 ans, la mienne. Mais la prise de conscience de cette réalité a suscité des réactions, et aujourd'hui paradoxalement le catalan recommence à gagner de nouveaux locuteurs. D'où viennent-ils ?

D'abord, la timide politique de l'état français en faveur des langues régionales et minoritaires a fini par produire quelques effets. Il faut en dire quelques mots. Que fait aujourd'hui l'Etat français ? Quelle est sa politique des langues régionales et minoritaires ?

La France de l'Ancien Régime était une véritable tour de Babel, l'état y a mis bon ordre, mais les dialectes locaux, parfois véritables langues, ont la vie dure et se sont maintenus, surtout dans les zones périphériques – Roussillon, Corse, Alsace, Pays Basque, Bretagne-beaucoup moins ailleurs, comme en Languedoc, ce qui n'a pas empêché le choix du nom Occitanie pour la nouvelle grande région.

Partout on n'a cessé de revendiquer une place pour ces langues, parfois de manière virulente, comme en Corse et en Bretagne. La République a donc reconnu que les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France, en 2008 encore. On lui a donc demandé de mettre des actes et une véritable politique derrière ces mots.

Il y a eu quatre lois importantes depuis la deuxième guerre mondiale pour préciser la législation linguistique. Même si depuis certaines ont été abrogées, j'en relève quelques originalités. La loi Deixonne de 1951 (abrogée) adoptée suite à une proposition communiste portée par le député des P.O André Tourné, voulait à la fois défendre le français et protéger les langues régionales. Elle faisait droit à une ancienne demande des instituteurs progressistes de la IIIème république et autorisait « les maîtres à recourir aux parlers locaux dans les écoles primaires et maternelles chaque fois qu'ils pourront en tirer profit pour leur enseignement, notamment pour l'étude de la langue française ». De plus, le maître qui en fait la demande pourra consacrer jusqu'à deux heures sur le temps consacré aux activités dirigées à la langue catalane, la géographie et l'histoire locales. C'est ce que faisait mon père dans sa classe de fin d'études, où les élèves restaient 3 ans, à l'école de Pollestres. Avec des manuels ad-hoc.

On en rêve aujourd'hui ! A l'époque beaucoup d'élèves, surtout dans les zones rurales, n'entendaient que le catalan à la maison et presque tous les maîtres le savaient. De nos jours, mieux apprendre le français en s'appuyant sur le catalan, ne serait possible que dans certains quartiers de Perpignan, à St Jacques par exemple... à condition que le maître lui-même possède cette langue.

La loi Haby de 1975 (abrogée) ajoute qu'un enseignement des langues et cultures régionales peut être dispensé tout au long de la scolarité. C'est la loi Toubon de 1994 (en vigueur) qui donne le cadre en

ajoutant « selon des modalités définies par voie de convention entre l'Etat et les collectivités territoriales où ces langues sont en usage. » C'est ce qu'a fait madame Delga, présidente de la nouvelle région Occitanie, en faveur d'un occitan qui en a bien besoin.

Donc ces enseignements sont légalement autorisés, et désormais ils sortent du statut de « matière facultative » pour gagner celui de « matière spécifique », avec horaires, programmes, épreuves d'examens, personnels formés, et ce depuis la maternelle jusqu'à l'Université.

Evidemment, le régime est celui du volontariat. Ce qui fait qu'en 2003 plus de douze mille élèves avaient reçu des classes de catalan en école, collège et lycée publics dans le département.

De plus les écoles privées associatives ont depuis 1994 bénéficié d'une extension du droit d'enseignement. Elles ont un contrat d'association comme les écoles confessionnelles. Elles s'appellent Diwan, Ikastola, Calandreta, Bressola, écoles alsaciennes).

Le ministre de Mitterrand André Savary, occitan lui-même, affirmait même en 1982 que : « en redonnant espoir de vie et de cité aux cultures régionales, le Gouvernement ne craint nullement d'amoindrir l'appartenance à la grande nation et à sa culture ! ». Comparer aux prises de position du préfet Furcy....

On aimerait entendre le même discours aujourd'hui où il est de bon ton chez les jacobins de droite ou de gauche de craindre une sécession du département des Pyrénées Orientales....

Car aujourd'hui le débat public s'est porté sur une question : la France doit-elle ratifier ou non la charte européenne des langues régionales ou minoritaires ? Et là, ça coince, les vieux réflexes jacobins,

de droite comme de gauche, bloquent tout, d'autant qu'est venu s'ajouter aujourd'hui le problème des langues immigrantes.

En effet, son adoption demanderait, selon certains juristes, une révision de l'article 2 de la Constitution, qui ne reconnaît que le français comme langue de la République, ce qui a déclenché une belle tempête politique qui n'est pas terminée en 2023. C'est pourquoi cette chartre, signée par la France en 1999, n'est toujours pas ratifiée par le Parlement, faute de majorité....

Raisons ou prétexte : il ne faut pas conférer de droits spécifiques à des locuteurs de langues régionales ou minoritaires dans les territoires où elles sont pratiquées, car cela porterait atteinte aux principes constitutionnels d'indivisibilité de la République, d'égalité devant la loi et d'unicité du peuple français. Malgré les promesses de plusieurs présidents de la République (Sarkozy et Hollande) et les relances des partisans de cette ratification, comme celle des députés bretons en 2005, aucune majorité n'a encore été trouvée. Le premier ministre Jospin, qui en était partisan a lui aussi échoué. Et monsieur Hollande aussi, qui avait promis en 2014 de faire modifier la Constitution pour y arriver, mais n'a pas eu le loisir de s'y attaquer.

Bref, la France demeure presque seule en Europe à être jacobine et réfractaire. C'est une paralysie à la fois juridique et politique. Il n'est que d'entendre Marine Le Pen, pourtant d'origine bretonne, s'exprimer en 2011 sur l'adoption de la signalétique en breton : « il faut prémunir notre peuple de tout risque de désunion culturelle ou territoriale. Le bilinguisme régional dans nos provinces justifierait demain la signalétique en arabe en Seine-Saint Denis. Vouloir contrevenir à notre principe conduirait à la libanisation de notre pays, à l'éclatement de la Nation française ». Tout est dit. Le blocage ne peut que perdurer, faute de volonté politique, au grand dam de tous les

régionalistes de France. En fait tout se passe comme si on attendait que les langues régionales meurent de leur belle mort.

Pour conclure maintenant : quel est l'avenir de la langue catalane dans le pays qui l'a vu naître ? Ses chances de survie, voire de progression ?

Les catalanistes représentent aujourd'hui, élection après élection environ 5 % de l'électorat, mais ils sont divisés en micro-partis qui ne cessent de se combattre. Dernièrement ils se sont unis contre le nouveau nom de la région et le collectif « oui au pays catalan » a revendiqué pour le département des Pyrénées Orientales, noyé dans la grande région Occitanie, le statut de CTU (collectivité territoriale unique), comme la Corse, seul susceptible de défendre la catalanité et de sauver la langue. C'est le dernier espoir de ceux qui comptent encore sur l'Etat.

Sinon, il ne faudra compter que sur les écoles qui pratiquent l'immersion linguistique pour former de nouveaux locuteurs. Il y en a deux qui fonctionnent dans le Département :

Une école publique Arrels (les racines), maternelle et primaire sur deux sites, près de la place Cassanyes et au Vernet, 250 élèves au total.

Une école privée, la Bressola qui possède sept écoles primaires et un collège au Soler, et bientôt peut-être un lycée dans l'ancien couvent de sainte Claire, avec en tout plus de mille élèves.

La langue qu'on y enseigne est bien évidemment le catalan normatif, comme au Sud. Il en est de même au département de catalan de l'Université de Perpignan, créée en 1981.

Il faut signaler aussi l'implantation à Perpignan d'une « Casa de la Generalitat », fondée en 2003, qui pourrait jouer un rôle important dans l'enseignement de la langue catalane aux adultes.

Mais surtout il faudra compter à l'avenir sur l'attrait en particulier économique, mais aussi par ses écoles (Kiné à Gérone, Barcelone et Vic par exemple) que pourra susciter la Catalogne autonome, surtout dès qu'elle aura surmonté la crise de ces dernières années et que le marché du travail s'ouvrira aux jeunes roussillonnais qui auront acquis le catalan. Le futur du catalan est au sud dans la langue du sud.

De ce point de vue, on ne peut que regretter la décision de la municipalité actuelle de se débarrasser de ce qu'elle possédait à Barcelone, faute d'esprit d'entreprise et d'une vision à long terme.

Alors que nous réserve l'avenir ? Serons-nous des catalans d' « Usap et cargolada » ou assisterons-nous à la renaissance de notre langue ?

Et de grâce, messieurs les jacobins de droite et de gauche, n'essayez pas de nous faire peur, car le catalan, contrairement au sud, ne pose pas réellement de problème politique ici ; rassurez-vous, les Roussillonnais ont été bien francisés.

**Au sud, ce n'est pas la même chanson....**

L'aire d'extension du catalan n'a pas varié depuis le Moyen Age : Catalogne, Pays valencien, Îles Baléares, frange d'Aragon. Chacune de ces zones présente aujourd'hui des caractères particuliers, appartient à quatre autonomies différentes. Je me limiterai à la Catalogne.

Le catalan est parti de la vieille Catalogne au XIIème siècle, et a gagné les autres régions à la faveur de la reconquête sur les Maures au XIIIème siècle avec Jaume le Conquérant.

La monarchie catalano-aragonaise l'a utilisé comme langue officielle en même temps que le latin pour les actes officiels. Elle a donné lieu à des productions littéraires qui lui ont donné ses lettres de noblesse : chroniques, poésie, œuvres profanes et religieuses, philosophie, romans de chevalerie et autres.

Cependant à la fin du XV<sup>ème</sup>, la couronne d'Aragon, dont la Catalogne fait partie, comme le Roussillon, a rejoint les autres royaumes de la péninsule ibérique avec les « rois catholiques », Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille. C'est le début de l'Espagne moderne. Désormais, le castillan commence sa pénétration. Cependant la langue catalane est protégée jusqu'au début du XVIII<sup>ème</sup> par l'autonomie dont dispose la Catalogne.

Mais la guerre de succession d'Espagne (1701-1715) se termine par la victoire des Bourbons et l'installation de Philippe V, petit-fils de Louis XIV, comme roi d'Espagne. Ce dernier est victorieux de l'archiduc d'Autriche, à qui les catalans étaient restés fidèles, et fait la conquête militaire des territoires catalans (prise de Barcelone, 11 septembre 1714, devenue de nos jours paradoxalement mais aussi symboliquement la fête nationale de Catalogne). Il met fin à toutes les autonomies et constitutions régionales, en particulier la Generalitat de Catalunya, et met en place une monarchie centralisée, où le castillan, prend désormais la première place. Ce sont les décrets de « Nova planta », pris entre 1701 et 1719. Désormais le castillan envahit littéralement l'espace catalan, car il est la langue de l'administration du royaume. Le nationalisme espagnol triomphant manifeste ici aussi son désir d'unification. Comme en Roussillon, les élites par souci de prestige et désir de promotion sociale, l'adoptent.

Mais la Catalogne est un autre morceau pour l'Espagne que le Roussillon pour la France, et la langue continue à se maintenir

largement. Dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, nous assistons même à un mouvement appelé la Renaissance catalane (1833-1892), qui prône la « pleine identification entre langue et patrie ». Il touche tous les secteurs de la culture, littérature, théâtre, beaux-arts, folklore, redécouverte du territoire par l'« excursionisme » patriotique, histoire surtout avec l'exaltation des thèmes patriotiques et des héros catalans – voir la Compagnie catalane en Orient. C'est le moment où sont créés les jeux floraux bientôt suivis par l'Institut d'Estudis catalans, en 1907. C'est en 1906 qu'Henric Prat de la Riba publie son livre fondateur « la nacionalitat catalana ».

Le XX<sup>ème</sup> siècle confirme ce mouvement, surtout après l'installation de la République et la recréation de la Généralité de Catalogne (1931) au cours de la seconde République espagnole. Un premier essai de proclamation d'indépendance, sous la présidence de Lluís Companys, échoue. La Generalitat est suspendue en 1934 et supprimée après la prise de Barcelone par les troupes franquistes qui se sont insurgées contre la république en juillet 1936.

Désormais commence pour la langue catalane l'une des périodes les plus noires de son histoire, le franquisme, jusqu'à la mort de Franco en 1975. Lluís Companys est même fusillé. Franco a poursuivi systématiquement deux buts : l'éradication du catalan de l'espace public, l'appui systématique au castillan pour qu'il devienne la langue d'usage de tous en Catalogne, dans tous les domaines. Et il a failli y réussir, favorisé de plus par des vagues d'immigration successives qui ont amené dans une Catalogne en plein développement économique des centaines de milliers de locuteurs castillans venus de toute l'Espagne (Andalousie en particulier), surtout des régions sous-développées. Ces populations se sont installées surtout dans les grandes agglomérations, et Barcelone est aujourd'hui la ville la plus « castillanisée » de Catalogne. A la fin de la dictature, on peut se

demander si le catalan, attaqué et déprécié, n'est pas en train de mourir. Il faut dire que le franquisme avait bien préparé le terrain pour une substitution du catalan par l'espagnol. Beaucoup de catalans avaient même assumé l'infériorité de leur langue, l'utilisant seulement quand leur interlocuteur la comprenait, et changeant de langue dans le cas contraire.

Ce qui va le sauver c'est la création des communautés autonomes et des droits qui leur sont donnés dans le domaine de l'Education et de l'usage des langues.

17 communautés, dont la Catalogne qui avec 7,8 millions d'habitants regroupe un sixième de la population espagnole. La constitution de 1978 institue à côté de l'espagnol des langues co-officielles dans chaque communauté, qui doivent être enseignées de manière obligatoire. C'est le cas du catalan en Catalogne. Je ne parlerai donc pas du valencien ni du majorquin, cas particuliers du catalan, qui relèvent d'autres communautés autonomes.

Mais dès lors la Généralité rétablie va s'engager à partir de 1980 dans un processus de « normalisation » linguistique : l'usage du catalan doit devenir aussi normal que celui de l'espagnol et doit aboutir à faire exercer par la langue propre, le catalan, les mêmes fonctions que l'espagnol. C'est donc un problème éminemment politique. Mais il faut protéger le catalan, trop longtemps tenu à l'écart et méprisé, par des mesures fortes qui lui feront rattraper son retard.

Dès lors et surtout depuis 35 ans la langue se transforme en objet d'confrontation politique. Surtout quand resurgit l'idée jamais oubliée, toujours réprimée, que les catalans constituent une nation et que cette nation doit s'appuyer sur sa langue propre. Pour eux la nation n'est pas une entité juridique, mais une réalité historique et émotionnelle. On appartient à la nation par la naissance, mais aussi

parce qu'on l'adopte, parce qu'on s'identifie à elle. C'est la population monolingue de langue castillane qui doit faire à son tour l'effort de comprendre le catalan, de l'apprendre et de s'intégrer. Car beaucoup de catalans aujourd'hui ne sont plus disposés à changer systématiquement de langue quand ils ne sont pas compris en catalan en Catalogne. Imaginez les résistances, surtout pour la généralisation du catalan dans tous les actes officiels de la vie civique et de la société, dans tous les secteurs. C'est une œuvre de longue haleine. Le secteur officiel qui répugne le plus à changer est le monde de la justice encore très majoritairement rendue en castillan, malgré les rappels à l'ordre de Bruxelles. En conséquence, à peine 10% des avocats plaident en catalan, au point que la Généralité a envisagé de leur attribuer des aides financières pour les y inciter ?

La même lutte est engagée pour la presse, l'édition, la TV, le cinéma, le théâtre.

Le fer de lance de la politique de normalisation est l'immersion linguistique à l'école. Dans toutes les écoles le catalan doit être enseigné comme langue première. L'application de cette directive est en cours, avec le but de faire des catalans des bilingues parfaits, pas de supprimer l'espagnol, ce qui est à la fois impossible et guère souhaitable, car le bilinguisme est un atout important pour le pays, et il ne faut pas détourner les autres du catalan, même si certains pensent, mais ils sont très minoritaires, que le catalan devrait être la seule langue officielle. C'est la position du parti d'extrême gauche C.U.P (Candidatura d'Unitat Popular), qui n'a que peu d'élus mais qui permet à la coalition indépendantiste d'être majoritaire à la Generalitat.

Car les vagues migratoires du XXIème siècle (2000-2020) ont accentué le multilinguisme en Catalogne, marocains, sud-américains, européens

divers. Ces populations auraient tendance à vouloir apprendre l'espagnol de préférence. Il y a donc intérêt à les fondre dans le creuset de l'école et de les convaincre qu'il est de leur intérêt d'apprendre le catalan. Les plus « têtus » sont les sud-américains. Si vous vous promenez en Catalogne actuellement vous savez qu'elle est inégalement bilingue, que vous pouvez vivre à Barcelone sans prononcer un mot de catalan, ce qui est plus difficile à Gérone et impossible dans certains villages de l'Ampurdan ou de la Garrotxa.

Mais l'immersion est la ligne rouge qu'on ne peut franchir pour les partisans d'un état catalan : on ne peut revenir en arrière.

Cette position est à la fois défendue et attaquée.

Attaquée par les partis issus du franquisme comme le P.P ou Vox, centralistes comme Ciudadanos, qui ont même récemment proposé un modèle trilingue Catalan-espagnol-anglais. Ils estiment qu'on ne peut démocratiquement pas refuser aux castillano-parlants le droit d'être enseignés dans leur propre langue. Déjà en 2017 le ministre de Madrid Werth, P.P, estimait qu'il fallait revenir sur les droits des communautés autonomes dans le domaine linguistique, ce qui permettrait de re-castillaniser les petits catalans. Et le Tribunal Constitutionnel espagnol, à majorité P.P, est à l'affut de tout ce qui pourrait permettre de revenir en arrière. Mais sur ce point il est très gêné, car c'est la constitution de 1978 qui a permis à la Généralité d'instituer légalement l'immersion par les droits qu'elle a donnés aux autonomies.

Défendue par la coalition qui gouverne actuellement la Catalogne, qui estime que la victoire du catalan n'est pas encore assurée, c'est pourquoi il faut continuer à l'avantager et à le protéger. Du côté des autonomistes, ce n'est pas une simple question de revanche sur le franquisme, car le catalan pour eux peut encore mourir. On note

même ces dernières années un recul de l'usage du catalan chez les jeunes.

Il peut mourir de plusieurs façons :

- S'il ne gagne pas la bataille de l'immersion
- ou parce que la langue peut perdre sa pureté. C'est l'angoisse de certains catalanistes, que leur langue se dissolvent dans un dialecte mixte, le « catagnol », qu'il faut combattre par tous les moyens. Sur internet d'ailleurs nombre de sites ont fleuri qui indiquent à longueur de semaine comment se guérir du catagnol et donnent des listes de mots ou d'expressions qu'il convient d'employer au lieu d'autres directement traduits de l'espagnol. Et dans ce domaine on ne peut faire la part de ce qui relève du mythe ou du fantasme et de ce qui est observation objective de la réalité.

D'où la certitude que c'est le futur régime politique de la Catalogne qui fera la décision et la demande constante du droit à décider sur place de l'avenir de la Catalogne par un référendum que Madrid refuse de laisser organiser.

D'un côté on parle de cohésion sociale, de l'unité de l'Espagne

De l'autre des droits des minorités, de l'affirmation de la « nation » catalane.

C'est le sens des débats de ces 15 dernières années. C'est devenu le problème politique majeur de l'Espagne d'aujourd'hui, plus important pour certains que la lutte contre la corruption ou le chômage. On oublie les scandales de corruption qui touchent les partis de gouvernement, Parti Populaire de droite et Parti Socialiste.

Ce problème a déterminé la politique de l'Etat central dominé un temps par le P.P du premier ministre Mariano Rajoy, arc-bouté sur la

défense de l'Espagne « una, grande i libre », ce qui lui a assuré un temps le succès aux élections générales espagnoles, sauf en Catalogne bien sûr. Même aujourd'hui, les solutions fédérales autrefois envisagées par le Parti Socialiste ont été soigneusement rangées aux oubliettes. On peut le constater aujourd'hui avec les socialistes au pouvoir.

Les positions se crispent des deux côtés. Sans revenir au déluge, tout part du statut d'autonomie de la Catalogne adopté en 2006, après un referendum, à la majorité de 74 %. Après 4 ans de débats polémiques le T.C a invalidé 14 des 233 articles.

En particulier le 1 : « la langue propre de la Catalogne est le catalan. En tant que tel, il est la langue utilisée de préférence par les administrations publiques et les médias publics de Catalogne. Il est normalement utilisé comme langue véhiculaire et d'apprentissage dans l'enseignement ».

C'est le début de la guerre ouverte qui a opposé la Généralité et le gouvernement central au temps de par M Rajoy qui a refusé toute ouverture et toute concession, en particulier un referendum qui permettrait aux catalans de s'exprimer sur leur avenir et d'exercer leur droit à décider de leur futur.

Pour le PP, Ciudadans, Vox et aussi le PSOE, droite et gauche confondues, aucune communauté n'a le droit à l'autodétermination, ce qui reviendrait à remettre en question l'unité de l'Espagne et la cohésion nationale. C'est l'ensemble des espagnols qui doit décider. D'autant que céder sur la Catalogne ne manquerait pas d'avoir des conséquences, au Pays Basque par exemple.

Du côté des autonomistes on demande un référendum pour consulter les catalans et savoir ce qu'ils veulent, c'est le droit à décider. Pourquoi l'Espagne qui se dit démocratique ne ferait pas comme le Royaume

Uni, qui a laissé les Ecosais faire leur référendum ? Et on essaie d'internationaliser le débat en cherchant des appuis partout en Europe et hors d'Europe. C'est ce qu'a essayé de faire l'ex-président de la Généralité, Carles Puigdemont à Bruxelles.

S'appuyant sur deux mouvements citoyens, l'ANC et Omnium Cultural, les autonomistes ont organisé des manifestations multitudes depuis 2012. Ces manifestations se radicalisent de plus en plus et maintenant ce n'est plus une autonomie élargie, c'est un Etat propre, et même l'indépendance qu'elles demandent. De plus en plus on y arbore l'estelada, symbole de l'indépendantisme.

Rappelons qu'il y a encore 20 ans la Généralité se serait contentée de la reconnaissance formelle de la « nation » catalane et d'un « pacte fiscal » comparable à celui dont bénéficie le Pays Basque. Les réponses négatives de Madrid n'ont fait que développer le sentiment que la Catalogne était traitée comme une colonie, exploitée et méprisée. Certains partis du centre ou du centre droit (CDC par exemple) se sont même convertis à l'indépendantisme à l'instigation de leurs dirigeants, Jordi Pujol ou Artur Mas, convaincus que c'était la seule solution pour la Catalogne et qu'il ne fallait plus rien attendre de Madrid.

Du côté de Madrid, c'est toujours la même rigidité et de plus en plus l'appel au Tribunal constitutionnel, soit pour casser les décisions de la Généralité, soit pour faire condamner les élus catalans qui auraient aidé à organiser le referendum non autorisé de 2014 ou qui simplement arboreraient l'Estelada au balcon de leur mairie. Tout cela agrémenté de menaces ouvertes, de pressions ou de fausses rumeurs pour faire douter : exemple qui paiera les retraites si la Catalogne devient indépendante ? Ou, la Catalogne pourra-t-elle rester dans l'Europe ?

Je rappelle que les deux questions posées à la consultation non autorisée de 2014 étaient :

1) voulez-vous que la Catalogne ait son propre état ?

2) si oui, cet état doit-il se séparer de l'Espagne ?

La réponse à ces questions été un oui massif, à 81% mais ce n'est pas une majorité de catalans qui a voté, à peine la moitié. De toute façon ce vote a été déclaré nul et sans valeur par Madrid.

Cependant depuis les élections à la Généralité de septembre 2015, c'est une petite majorité « indépendantiste » de coalition qui gouverne à Barcelone (ERC, CUP, CDC) et qui a été renouvelée en 2020.

Alors que le président de la Généralité, Carles Puigdemont, avait inclus dans sa feuille de route un référendum sur l'indépendance pour septembre 2017, avec ou sans l'accord de Madrid, les sondages donnaient du 50/50. D'où les efforts des indépendantistes pour attirer vers leurs positions les locuteurs espagnols dans le but de conforter leur majorité. Pour cela Il s'est créé un mouvement qui les appelle à venir les rejoindre. Il s'appelle « suma-te », viens t'ajouter, viens nous rejoindre. Il n'a eu jusqu'à maintenant qu'un succès modéré.

Désormais tout peut créer un incident...

Ambiance.....à Berga et à Vic les lanternes des chars des rois Mages portaient l'Estelada. Horreur dans les rangs des partis de droite ; on a voulu mobiliser les enfants en faveur de l'indépendance.

Conclusion

Alors, les deux trains vont-ils se rencontrer à grande vitesse ? Le problème qui n'était au départ que celui de la reconnaissance de la langue catalane va-t-il faire dérailler l'Espagne, ou la raison reviendra-t-elle ? On peut en douter aujourd'hui, vu les résultats des dernières

élections de 2023 et les difficultés pour constituer une majorité de gouvernement. Toutefois, l'habileté du socialiste Sanchez, maintenu au pouvoir par les indépendantistes, laisse quelques espérances, à condition que le problème de l' « indult » ne les ligote pas. Et la loi d'amnistie n'a toujours pas été votée par le Sénat !

Deuxième conclusion :

On peut rêver d'une solution à la Suisse : 4 langues et un pays avec une organisation spécifique : la Confédération, 26 cantons, un vrai fédéralisme.

Je n'ose proposer une solution à la chinoise : une infinité de langues et de peuples, mais une langue commune « go yu », le mandarin, et un système politique centralisateur, hérité à la fois de l'histoire impériale et de l'influence toujours présente du parti communiste, qui dirige le pays. Je suis sûr que cela conviendrait à la droite espagnole.